

## ELEVAGE PORCIN

FORMATION OBLIGATOIRE  OUI  NON

# BASES DE L'ALIMENTATION CHEZ LES TRUIES, LES PORCELETS ET LES PORCS CHARCUTIERS

## OBJECTIFS

- > Acquérir les principes fondamentaux des **besoins nutritionnels** pour les porcs
- > Connaître les principales **caractéristiques des matières premières**
- > Appliquer les **protocoles alimentaires** selon le stade physiologique et les besoins de production

## INTERVENANTS

Christine Meymerit, formatrice experte en élevage porcin, ou autre formateur expert spécifique à l'élevage porcin.

## DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

### Siège

#### INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet  
64410 Arzacq-Arraziguet

 [interface-elevage.com](http://interface-elevage.com)

### Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT

 06 30 49 54 43

 [interface.elevage@orange.fr](mailto:interface.elevage@orange.fr)

### Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Léa DUFRECHOU

 07 88 72 62 28

 [formation.interface.elevage@gmail.com](mailto:formation.interface.elevage@gmail.com)

## ELEVAGE PORCIN

### PROGRAMME

- > **La physiologie digestive** du porc
- > **La composition** d'un aliment porc
- > **Les caractéristiques et association** des matières premières
- > **La fabrication d'aliments en FAF**
- > **Les besoins alimentaires selon les stades physiologiques** chez la cochette, la truie en gestation, la truie autour de la mise-bas, la truie en lactation, le porcelet sous la mère, le porcelet après sevrage, le porcelet en post-sevrage, le porc charcutier.
- > **Les aspects réglementaires** en FAF
- > **Bilan de la formation**

#### DURÉE

1 JOUR  
(7 HEURES)

#### PUBLIC

AGRICULTEURS OU  
SALARIÉS EN ÉLEVAGE  
PORCIN

#### PRÉ-REQUIS

AUCUN

#### PÉDAGOGIE

MÉTHODE  
PARTICIPATIVE, QUIZ,  
EXEMPLE DE  
FORMULATION,  
EXERCICES DE MISE EN  
SITUATION

#### EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN  
DÉBUT DE FORMATION  
ET QCM EN FIN DE  
SESSION

#### COÛT PÉDAGOGIQUE

- AGRICULTEUR :  
180,83€ HT PAR  
PERSONNE ET PAR JOUR  
SOIT 217€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR VIVEA
- SALARIÉ AGRICOLE :  
196€ HT PAR PERSONNE  
ET PAR JOUR SOIT  
235,20€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR L'OPCO  
OCAPIAT.
- POUR LES AUTRES  
OPCO, NOUS  
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 92% de taux de satisfaction globale, 91% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 912 bénéficiaires en 2023.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.